

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI ABSOLUTE RETURN

Code ISIN Part I : FR0010694141

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est la recherche sur un horizon d'au moins 5 ans, d'une performance financière nette de frais, sans référence à un indice, au travers de la sélection d'OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

Pour répondre à son objectif de gestion, l'OPC applique une gestion active visant à produire de la valeur ajoutée en sélectionnant des OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue.

L'OPC peut être exposé jusqu'à 70% de son actif net au risque actions. Le fonds peut être exposé à hauteur de 70% maximum au risque de change. Le fonds peut être exposé au risque de taux à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Le fonds est investi :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européen;

- jusqu'à 15% de l'actif net en actions ou parts de FIA français, européens ou étrangers à conditions de respecter les 4 critères définis par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

L'OPC peut avoir recours à hauteur de 20% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans des pays de l'OCDE. L'investissement dans des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 10% de l'actif net. Le fonds peut

investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents.

Le fonds pourra également être investi à hauteur maximale de 40% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire de toute zone géographique, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilées, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre -5 et 5.

L'OPC pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de contrats à terme de matières premières et/ou sur marchandises dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net avec une limite d'exposition à un même contrat de 10% maximum de l'actif net du fonds), options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change et/ou matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net de la Part « I » sera réinvesti et/ou distribué, chaque année, sur décision de la société de gestion. Les plus values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds reflète le risque des marchés actions sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,27 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

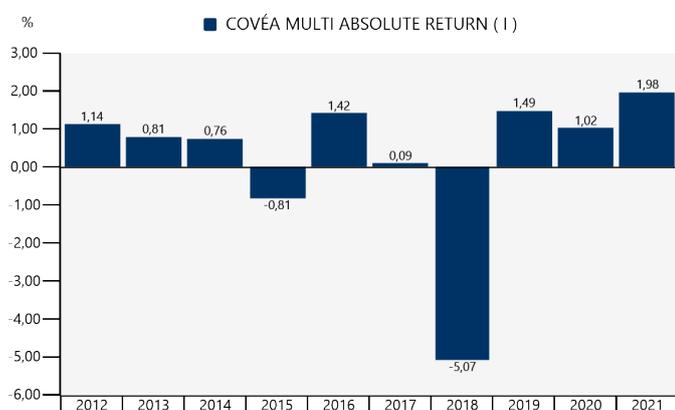
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **2008**

La Part « I » a été créée le 27/11/2008.

Devise : EUR

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

*1 ère VL le 15/12/2008

21/05/2019 : Modification de la stratégie d'investissement et du profil rendement/risque. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être

soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.